

Pour le Front de Gauche, LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI PASSE PAR :

- **L'augmentation des salaires et des minima sociaux**, le SMIC à 1 700 euros et la baisse des loyers
- **La mise en place d'un pôle public bancaire** au service des entreprises et collectivités sans enrichir la finance
- **L'interdiction des licenciements** pour les entreprises qui font des profits
- **La réquisition par l'Etat et le droit de reprise par les salariés** des entreprises menacées
- **La fin des poursuites et du fichage ADN** contre les syndicalistes et les militants associatifs
- **L'abrogation de la RGPP** (Révision Générale des Politiques Publiques) et un plan de redéploiement et de renforcement des services publics (éducation, santé, emploi etc.)
- **La planification écologique** pour la relocalisation de l'emploi, des circuits courts, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité

*C'est le moment
de prendre parti !*

Pellécam •

Nom Prénom

Adresse

CP Ville Tél Email

- ☐ Je soutiens les actions du Parti de Gauche
☐ Je souhaite être informé-e des activités du Parti de Gauche
☐ Je souhaite rejoindre le Parti de Gauche
☐ Je verse un don de euros à l'ordre de l'AFPG (Association de Financement du Parti de Gauche - agréée le 12/03/2007 (N°893) - dernière parution au JO le 28/04/2012) pour soutenir les campagnes du Parti de Gauche

À retourner à :



63, avenue de la République • 75011 Paris

Vous pouvez aussi nous soutenir en ligne sur **www.lepartidegauche.fr**



VITE UN RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE L'AUSTÉRITÉ



**Martine Billard et
Jean-Luc
Mélenchon**
co-président-e-s
du Parti de Gauche

Lors de sa campagne électorale, François Hollande avait pris l'engagement de renégocier le pacte budgétaire européen rédigé par Merkel et Sarkozy. Les 28 et 29 juin dernier, **il a cédé : le traité n'est pas renégocié !** L'ajout en annexe d'un minuscule pacte pour la croissance ne change rien au texte et fait l'impasse sur la crise de notre écosystème.

Ce traité **durcira encore la dérive austéritaire de l'Union Européenne**. Il mettra **le budget de la France sous l'autorité de la Troïka** (Banque Centrale Européenne, Fonds Monétaire International, Commission Européenne), obligeant à **l'adoption de mesures d'austérité qui aggraveront encore la récession**. Ce n'est pas d'un nouveau traité d'austérité dont nous avons besoin, mais d'une politique de relance de l'activité avec enfin **des mesures pour les salaires, contre les licenciements et la catastrophe écologique**. Il est urgent que le gouvernement change de cap !

François Hollande et la majorité parlementaire n'ont pas reçu de mandat du peuple pour adopter le traité Merkozy en l'état. Si nous avons battu Sarkozy c'est au contraire pour en finir avec les politiques austéritaires. C'est donc aux Français qu'il revient de prendre une décision aussi lourde. La démocratie commande de consulter le peuple sur le traité de l'austérité.
Vite, un référendum !

**OUI à un référendum
NON au traité de l'austérité
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
Manifestation nationale à Paris**

www.lepartidegauche.fr

LE TRAITÉ DE L'AUSTÉRITÉ, C'EST QUOI ?

C'est la règle d'or !

Les États s'engagent à ce que «les budgets des administrations publiques soient à l'équilibre ou en excédent en termes de recettes et de dépenses» (article 3.1.a).

Cette règle est supposée être respectée si le «déficit structurel» est inférieur à 0,5% du PIB (article 3.1.b).

La règle d'or sera transcrite dans le droit national des États «au plus tard un an après l'entrée en vigueur du présent traité, au moyen de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles» (article 3.2).

Le traité de Maastricht fixait l'obligation d'un déficit de 3% du PIB. Cette règle n'est déjà pas respectée. Il est donc absurde de la durcir encore, comme l'obligerait le Traité. Ainsi, en 2011, le déficit structurel de la France était de 3,9% du PIB. Pour le ramener à 0,5%, il faudrait donc le réduire de 3,4 points soit environ 70 milliards d'euros : c'est plus que le budget de l'Éducation Nationale pour une année. C'est aussi l'équivalent d'une hausse de la TVA de 11 points ou une hausse de la CSG de 7 points. **C'est intenable !**

C'est l'obligation de mesures d'austérité !

«Lorsque le rapport entre la dette publique et le produit intérieur brut d'un État est supérieur à la valeur de référence de 60%, l'État le réduit à un rythme moyen d'un vingtième par an» soit 5% (article 4).

Un État «qui fait l'objet d'une procédure concernant les déficits excessifs (au-delà de 3%) met en place un programme de partenariat budgétaire et économique comportant une description détaillée des réformes structurelles à mettre en œuvre pour assurer une correction effective et durable de son déficit excessif» (article 5).

Dans la logique libérale de l'Union européenne, les « réformes structurelles » font référence à la baisse des dépenses publiques, à la libéralisation de l'économie, à la casse des services publics, au bradage au privé du patrimoine public et à la flexibilisation du marché du travail. Le Traité imposerait aux États européens de telles réformes. **Pourtant, ces mesures aggravent la crise et font exploser**

le chômage. Contrairement à leurs objectifs, elles creusent aussi la dette en contractant l'activité, réduisant ainsi les recettes de l'État (notamment les impôts sur les sociétés et sur le revenu). Par exemple, en Grèce, après 9 plans d'austérité, la dette a augmenté de 25% et est plus élevée qu'avant la crise, le pays connaît sa troisième année consécutive de récession, le chômage a triplé et a atteint 21% de la population active et le nombre de suicides a augmenté de 40%. **Il faut arrêter le massacre !**

C'est l'aggravation de la logique autoritaire de l'Union Européenne

Les États «donnent à l'avance au Conseil de l'Union européenne et à la Commission européenne des indications sur leurs plans d'émission de dette publique» (article 6).

«En vue d'évaluer quelles sont les meilleures pratiques et d'œuvrer à une politique économique fondée sur une coordination plus étroite, les parties contractantes veillent à ce que toutes les grandes réformes de politique économique qu'elles envisagent d'entreprendre soient débattues au préalable et, au besoin, coordonnées entre elles. Cette coordination fait intervenir les institutions de l'Union européenne dès lors que le droit de l'Union européenne le requiert» (article 11).

La Troïka impose déjà des plans d'austérité en Espagne, en Grèce et en Italie. Dans ces deux derniers pays, la Commission Européenne a même poussé des gouvernements démocratiquement élus à la démission pour les remplacer par des gouvernements de «technocrates» inféodés au libéralisme européen. Elle a empêché la tenue d'un référendum sur les mesures d'austérité en Grèce en décembre 2011. Avec le Traité, le pouvoir de cette commission, instance non élue, serait encore plus important et les États qui ne respecteraient pas ses injonctions seraient sanctionnés automatiquement. La souveraineté des parlements nationaux et donc des peuples serait donc encore réduite davantage. Ce n'est pas pour rien que la règle d'or budgétaire a été appliquée pour la première fois dans des dictatures comme le Portugal de Salazar et le Chili de Pinochet ! **Avec ce Traité, l'Union Européenne poursuivrait sa dérive autoritaire. Il est temps que cela cesse !**